

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2024)
Heft: [1]: Numéro Thématique 1. Maintien de la Paix

Artikel: Promotion de la paix par l'Armée suisse
Autor: Seckler, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1075588>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Maintien de la Paix

Promotion de la paix par l'Armée suisse

Daniel Seckler

Chef communication, SWISSINT

Depuis la signature du traité d'armistice entre la Corée du Nord et la Corée du Sud le 27 juillet 1953 et l'envoi consécutif de soldats suisses armés pour assurer leur propre protection dans cette région, la promotion de la paix militaire est devenue l'une des trois missions principales de l'armée. Entre-temps, près de 14'500 femmes et hommes ont participé volontairement à cette mission de l'armée. Depuis la fondation du Centre de compétences SWISSINT il y a 20 ans, cette organisation au sein de l'armée est chargée de la mise en œuvre de la promotion de la paix militaire.

Après trois ans et près de quatre millions de civils et de soldats tués, les parties impliquées dans la guerre de Corée ont signé un traité d'armistice le 27 juillet 1953. Les négociations avaient déjà commencé en juillet 1951. Le Conseil fédéral suisse s'est penché pour la première fois en décembre 1951 sur un éventuel envoi de militaires en Corée, après avoir reçu une demande formelle du ministère des Affaires étrangères des Etats-Unis. Une fois signé, le traité d'armistice est devenu définitif : le Conseil fédéral a envoyé 146 soldats armés pour assurer leur propre protection dans la péninsule coréenne. Ils participaient aux commissions définies dans le traité – la *Neutral Nations Repatriation Commission* (NNRC), dont le but était de contrôler le rapatriement des prisonniers de guerre, et la *Neutral Nations Supervisory Commission* (NNSC), chargée de surveiller le traité d'armistice.

Participation à des missions de l'ONU

Depuis lors, la promotion militaire de la paix s'est considérablement développée. Il a certes fallu 36 ans pour que des militaires suisses soient envoyés dans le cadre d'une deuxième mission, mais une nouvelle étape avait été franchie ; en 1988, le Conseil fédéral a décidé d'étendre la participation suisse aux opérations de promotion de la paix de l'ONU et de s'engager désormais non seulement financièrement, mais aussi en termes de personnel. Un an plus tard, des soldats et soldates suisses s'envolaient pour la Namibie dans le cadre d'une unité

médicale suisse (*Swiss Medical Unit*), avec pour mission d'assurer les soins médicaux des membres de la mission de l'ONU GANUPT. Celle-ci devait surveiller le processus d'indépendance de la Namibie, qui s'est achevé avec succès le 21 mars 1990 par la déclaration d'indépendance. Le GANUPT a ainsi pris fin et le contingent suisse a pu rentrer au pays. Au total, 387 militaires suisses avaient participé à cet engagement.

Au cours des années suivantes, des officiers de l'Armée suisse se sont notamment engagés dans d'autres missions de l'ONU dans le monde entier. Aujourd'hui, des observatrices et observateurs militaires sont par exemple engagés au Proche-Orient, au Cachemire (la région limitrophe entre le Pakistan et l'Inde) et au Sahara occidental, ou participent en tant qu'officiers d'état-major à des états-majors internationaux de missions dirigées par l'ONU sur le continent africain.

Engagements dans les Balkans

Depuis 1996, la Suisse participe au Partenariat pour la paix (PPP) de l'OTAN en mettant l'accent sur des thèmes définis par ses propres intérêts en matière de politique de sécurité. Les contributions en faveur de cette coopération servent entre autres à accroître la sécurité de notre environnement, donc de la Suisse et renforcent l'interopérabilité de l'Armée suisse ainsi que de ses militaires de carrière et de milice.

Tout cela est également valable pour la participation à la KFOR sous l'égide de l'OTAN avec le contingent SWISSCOY depuis 25 ans, rendue possible grâce au Partenariat pour la Paix. Les soldats et soldates suisses fournissent au profit de la KFOR des prestations de haute qualité qui contribuent à garantir un environnement sûr et stable (*Safe And Secure Environment*, SASE) ainsi que la liberté de mouvement pour toutes les personnes au Kosovo (*Freedom of Movement*, FOM). Par ailleurs, jusqu'à vingt militaires sont engagés dans la mission ALTHEA de la *European Union Force* (EUFOR) en

Bosnie-Herzégovine depuis 20 ans sous la forme de deux équipes d'observation et d'officiers d'état-major, et depuis 2011 réunissant jusqu'à six experts qui forment les forces armées de Bosnie-Herzégovine dans le domaine de la gestion des munitions et des armes. Les militaires engagés dans les Balkans remplissent ainsi des missions qui ont une influence directe sur la situation sécuritaire et la stabilité dans cette région.

L'expertise technique suisse entre en action

L'engagement de l'Armée suisse dans la promotion militaire de la paix est multiple : non seulement elle participe aux engagements de la NNSC en Corée, avec des officiers dans des missions de l'ONU ainsi qu'avec la SWISSCOY et des membres de l'EUFOR ALTHEA dans les Balkans, mais elle fournit également d'autres spécialistes et experts dans les domaines les plus divers. Depuis 1997 déjà, l'armée s'engage notamment dans le déminage humanitaire et envoie du personnel dans le monde entier au profit du Service d'action contre les mines des Nations Unies (*United Nations Mine Action Service*, UNMAS). En 2006, la participation d'officiers suisses à des centres de formation sur le continent africain a également commencé avec le soutien du Kofi Annan International Peacekeeping Training Center (KAIPTC) au Ghana, où ils s'engagent par exemple en tant que responsables de cours.

Diverses opportunités dans la promotion de la paix

L'importance des missions internationales de promotion de la paix ne cesse de croître en raison de la dégradation croissante de la situation sécuritaire à l'échelle mondiale. En tant que facteur de stabilisation et d'appui, ces missions ont une influence déterminante sur l'évolution de la situation sécuritaire dans les régions en conflit. Outre la contribution que la Suisse, en tant qu'élément de la communauté internationale, apporte par sa participation à ces missions, ces engagements offrent également de précieuses possibilités d'enrichir l'expérience. L'Armée suisse et ses cadres ainsi que les soldats ont la possibilité d'élargir leurs compétences et d'acquérir de l'expérience au niveau international, ce qui, en tant que retour sur investissement, contribue également à renforcer la capacité de défense.

D. S.

